TROUSSEAU YANIV FRANCE

Ceci est une liste indicative. À vous de l'adapter en fonction du séjour et de la durée.
Il est fortement conseillé de marquer les vêtements au nom de l'enfant.

Le petit linge sera lavé une fois pendant les séjours d'une durée supérieure à 10 jours

Attention 1 seul bagage de taille normale est autorisé. Poids max : 23kg*

*En cas de dépassement, la SNCF et les compagnies de car s'octroient le droit de refuser le bagage au départ.
À défaut un supplément de 85 € sera demandé avant l'embarquement dans le train (balance sur place au départ).

- ☐ Culottes (15 environ)
- ☐ Chaussettes (15 environ)
- ☐ Tee-Shirts & polos
- ☐ 3 pantalons
- ☐ Robes ou jupes
- ☐ Shorts
- ☐ 2 gros pulls / Sweat shirts
- ☐ Chemises
- ☐ Jogging
- ☐ Blouson ou veste légère
- ☐ 2 Pyjamas
- ☐ **Chaussons**
- ☐ Affaires de toilette
- ☐ 1 Vieille taie d'oreiller (pour mettre le linge sale durant le séjour)
- ☐ Maillots de bain
- ☐ + 1 slip de bain pour les garçons (l'accès dans les piscines municipales est souvent interdit aux porteurs de caleçons)
- ☐ Serviettes de toilette
- ☐ Serviettes de bain (piscine)
- ☐ 1 paire de chaussure d'eau (fermées)
- ☐ 1 paire de chaussure de ville
- ☐ 1 paire de basket
- ☐ 1 paire de chaussures montantes pour les randonnées (inutile à Pavie et Mirande)
- ☐ **Chapeaux/casquettes**
- ☐ Lunettes de soleil
- ☐ Crème solaire et baume à lèvres
- ☐ Gourde

CAMPING (indispensable)

- ☐ 1 Petit sac à dos
- ☐ **1 Sac de couchage plié dans la valise et pas à l'extérieur**
- ☐ 1 Lampe de poche avec piles de rechange
- ☐ 1 Ciré ou K-Way

VIE JUIVE (conseillé)

- ☐ Kippas / Talith / Téphilines
- ☐ 1 Siddour personnel si vous en possédez, marqué au nom de l'enfant
- ☐ **Une tenue de Chabbat**

Spécial poux : Merci de donner à votre enfant le shampoing et les produits utilisés à cet effet afin que nos animateurs puissent être vigilants durant le séjour et surtout, nous préciser sur la fiche sanitaire si votre enfant est en cours de traitement.

Important : Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte/casse de portable/appareil éléctroniques, etc.
Pour les affaires oubliées ou perdues dans le centre de vacances, nous organiserons des permanences à notre bureau de Paris : nous contacter dès la rentrée.